

## Les genres journalistiques

Les journaux et les magazines sont constitués d'articles très divers. Ces textes sont définis par des spécificités formelles, thématiques et fonctionnelles telles que la longueur, le lien avec l'actualité ou l'angle adopté.

La question que tout journaliste se pose en premier lieu est celle de son intention : que veut-il faire ?

- Donner une information récente ou prochaine :
  - « Nouvelle organisation à la cantine à partir de la semaine prochaine » ;
  - « Brian Jonestown Massacre en concert aux Caves du Manoir samedi soir » ;
- Faire l'analyse approfondie d'un thème :
  - « La cantine de l'hôpital : comme au restaurant ou comme à la maison ? » ;
  - « Les adolescents et la musique rock » ;
- Exprimer son avis sur un sujet :
  - « Je détestais la cantine et maintenant j'adore » ;
  - « Critique de *Fist Full Of Bees*, le dernier album de Brian Jonestown Massacre »

Chacune de ces intentions correspond à un type d'article particulier.

### Donner une information : l'article factuel

Les articles factuels sont très fréquents dans les journaux quotidiens, qui suivent l'actualité de près. Ils ont pour but de communiquer une sélection d'informations récentes et susceptibles d'intéresser les lecteurs.

La caractéristique de l'information factuelle est son *objectivité* : le journaliste se doit d'être au plus près de la réalité. Les faits les plus importants du jour sont présentés en une (1<sup>e</sup> page) et les journaux cherchent à se démarquer par les qualités d'accroche de leurs titres.

- *La brève* : information brute et courte (5 à 6 lignes/colonne) qui résume un fait en répondant aux questions : qui, quoi, quand, où et éventuellement : comment, pourquoi. La brève ne comporte pas de titre.
- *Le filet* : comme la brève, le filet est une information courte, sans commentaire, mais dont l'importance relative justifie un titre et un développement un peu plus important. Le filet insiste plus sur le « comment » et le « pourquoi ». Il ne dépasse guère 20 à 25 lignes/colonne.
- *Le montage* : article d'information brute, réalisé par l'assemblage cohérent de parties de dépêches d'agence ou de textes de même nature (dossier, rapport, communiqué) mises bout à bout et rendues cohérentes par quelques liaisons.

- *La mouture* : réécriture en un seul article d'informations émanant de mêmes sources que le montage.
- *Le résumé de rapport* : mise en forme journalistique — donc accessible au plus grand nombre — de documents administratifs ou techniques, scientifiques ou professionnels.
- *Le compte-rendu* : relation d'un fait (conseil municipal, assemblée, réunion...) par le journaliste qui est allé sur place et raconte, sans commentaire, ce dont il a été le témoin.

### **Faire une analyse : l'article de fond**

L'article de fond se consacre à l'examen attentif d'une situation. Contrairement au précédent, il ne s'en tient pas à la description d'un événement ; la part de réflexion y est beaucoup plus développée. Ce type d'article cherche donc à répondre aux questions « pourquoi ? » et « comment ? ». Il ne se rapporte pas nécessairement à l'actualité la plus récente, mais il doit être un sujet « dont on parle » pour que les lecteurs y trouvent un intérêt.

Les bases d'un tel texte doivent être solides et originales ; la réalisation d'un article de fond passe généralement par une enquête et des interviews, qui seront exploitées et structurées de sorte à donner un angle à l'article.

L'opinion personnelle du journaliste ne doit pas apparaître. Il est important, par souci de neutralité, d'équilibrer le texte et d'exprimer les différents avis recueillis.

- *Le reportage* : article dont le but est de faire voir, entendre, sentir et ressentir par le lecteur ce que le journaliste a vu, entendu, senti et ressenti lui-même dans un lieu donné. Le reporter est le témoin privilégié qui prête ses sens au lecteur et lui fait vivre au présent ce que lui-même a vécu. Le reportage comporte une part de subjectivité, un droit à la critique, mais exige la rigueur dans l'information.
- *L'enquête* : article ou suite d'articles partant d'une question préalable et apportant une réponse ou des informations inédites, à partir de témoignages et documents recueillis à la source. Si le reportage montre, l'enquête démontre. La démarche de l'enquête ressemble à celle de la recherche scientifique.
- *L'interview* : démarche d'investigation qui a pour but d'obtenir des informations originales, inédites, de la part d'une personne qui consent à ce que ses propos soient rapportés au grand public. Comme l'enquête, l'interview prend sa source dans les questions qu'un journaliste ou le public se pose sur un problème. Mais ici ces questions mènent à une personne qui détient des réponses ou dont l'opinion intéresse le public. Bien conduite, une interview doit amener l'interviewé à en dire plus qu'il n'a jamais dit ou qu'il ne souhaitait en dire.

### **Exprimer son avis : l'article d'opinion**

Contrairement aux deux types précédents, l'article d'opinion comporte l'avis du journaliste. Il peut concerner des domaines très divers, de la politique au cinéma en passant par les voyages ou même le quotidien. C'est un texte persuasif dont l'objectif est de convaincre le lecteur à la manière d'un avocat, en convoquant des témoins et des preuves et en les interprétant.

- *L'éditorial* : article de commentaire qui prend position sur un fait d'actualité et reflète la tendance ou les engagements du journal. Il peut être rédigé par le directeur ou un journaliste désigné par lui.
- *La chronique* : article publié à intervalles réguliers sur un thème (chronique littéraire, scientifique, médicale...) ou bien commentaire libre d'un collaborateur, généralement connu et auquel on reconnaît des opinions, un style ou un regard singuliers.
- *La critique* : qu'elle soit consacrée à un film, un livre, un concert, un spectacle de danse ou encore un festival, la critique exprime toujours un point de vue sur un sujet particulier qui relève souvent du domaine artistique. Elle suit toujours le schéma suivant : présentation de l'œuvre et de son créateur (avec pour les films et les livres un résumé de l'intrigue

et l'introduction des personnages principaux), commentaires appuyés par des exemples et contextualisation dans l'œuvre générale du créateur.

- *Le portrait* : article qui décrit, dessine la personnalité de quelqu'un à travers ses caractéristiques (biographie, déclarations, manière d'être, apparence physique...).
- *La tribune libre* : prise de position ou réflexion qui n'engage pas la rédaction, par un auteur, connu ou inconnu, extérieur au journal.

#### **L'article de fantaisie (le billet, l'écho, le courrier des lecteurs)**

- *Le billet* : bref article de commentaire, généralement sur un fait d'actualité et caractérisé par une chute inattendue (humoristique, impertinente, paradoxale...).
- *L'écho* : petite information de caractère anecdotique, amusant, pittoresque, insolite, et rédigée de façon piquante.
- *Le courrier des lecteurs* : souvent utilisé pour valoriser le journal. On choisit de publier les lettres les plus élogieuses ou celles qui confortent la ligne choisie par la publication.